

Recul de l'activité en 2023 dans un contexte marqué par les difficultés de recrutement, le coût de l'énergie et le niveau des taux d'intérêt bancaires

Le secteur du bâtiment enregistre un recul de son activité en 2023. Le secteur du gros œuvre est le plus touché, notamment la construction de maisons individuelles. Ce fléchissement s'accroît en fin d'année dans le second œuvre en lien avec des difficultés de recrutement, des prix élevés de l'énergie et des matériaux, et la hausse des coûts des crédits bancaires qui ne permettent pas de finaliser des dossiers. Les perspectives sont tout aussi négatives pour 2024.

Un recul enregistré dans le secteur du bâtiment dans un contexte difficile

Après une perte d'activité massive (mesurée au travers des soldes d'opinion des chefs d'entreprises), pendant le premier confinement de 2020, le secteur du bâtiment a enregistré un rapide rebond en 2021 en dépit des vagues épidémiques. En 2022 la tendance était restée positive dans un contexte incertain.

Durant toute l'année 2023, les enquêtes mensuelles de conjoncture régionales soulignent l'inquiétude des entrepreneurs du bâtiment. L'érosion de la part des entrepreneurs qui déclarent une croissance de leur activité est marquée au cours de l'année ► **figure 1**. Le gros œuvre, notamment la construction de maisons individuelles, est le sous-secteur le plus négativement touché. Le second œuvre est en recul depuis l'été 2023, après de bons mois d'activité.

Le fléchissement de l'activité s'accroît dans les derniers mois de l'année, en lien avec plusieurs facteurs : difficultés de recrutement persistantes, coûts de l'énergie et des matériaux qui restent élevés, problèmes de qualification de

certaines dossiers clients pour des questions de solvabilité (la hausse des taux d'intérêt bancaires joue un rôle défavorable), concurrence accrue. Le solde des opinions est désormais inférieur à sa moyenne de longue période. De même, l'opinion sur les carnets de commandes n'a cessé de se dégrader : qualifiée de satisfaisante par les chefs d'entreprise interrogés fin 2022, elle est jugée tout juste correcte ► **figure 2**.

Des difficultés en termes de disponibilité de moyens humains, de fortes incertitudes sur l'avenir

La conjonction de prix de l'énergie et des matériaux encore élevés et parfois en hausse, un niveau des taux d'intérêt bancaires qui rend plus difficile la réalisation de certains projets freinent l'activité du secteur du bâtiment. Au cours de l'année, plus de 40 % des entreprises déclarent se heurter à l'insuffisance de moyens humains, les conduisant à différer l'exécution de chantiers et ne plus accepter de nouvelles commandes.

L'activité s'est dégradée en 2023 et se contracte à la fin de l'année. Cette dégradation s'est accompagnée d'une

hausse des prix pour maintenir ou reconstruire les marges, la croissance des prix a ensuite décéléré en raison de la modération des prix des matières premières, du ralentissement de l'activité, de l'intensification de la concurrence, de la fragilisation de certains clients. Les effectifs ont légèrement progressé en 2023, mais ont à nouveau diminué dans le gros œuvre. Les investissements sont en nette baisse.

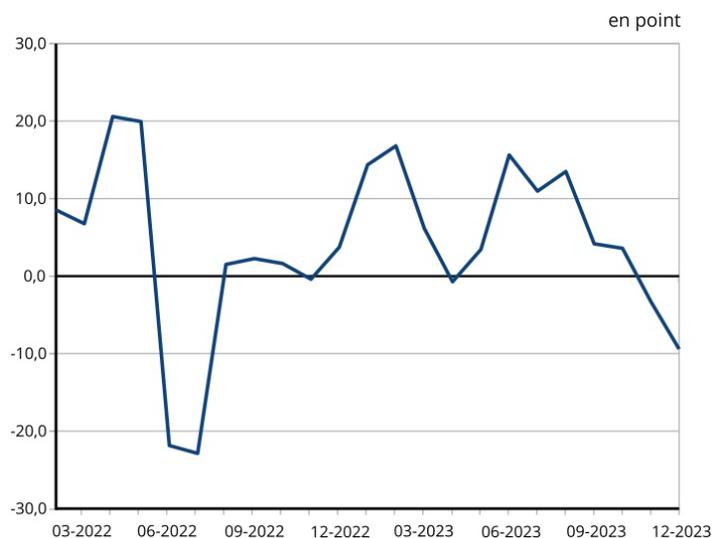
Les perspectives pour 2024 sont négatives et peuvent inquiéter : selon les résultats de l'enquête de la Banque de France Centre-Val de Loire sur le bilan 2023 et les réalisations 2024, une baisse du chiffre d'affaires (en tenant compte de l'évolution des prix) est attendue pour 2024 dans tous les sous-secteurs avec -6,8 % dans la construction, -6,9 % pour le bâtiment, (en 2023 -7,5 % pour la construction et le bâtiment) et avec une baisse des effectifs en 2024 (-0,8 % dans l'ensemble du secteur du BTP, -0,5 % pour le bâtiment et -4,2 % dans le gros œuvre) et des investissements sans orientation nette. ●

David Hueber (Banque de France)

Pour comprendre

L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France retrace l'activité dans l'industrie et le bâtiment. La collecte est effectuée par les succursales du réseau de la Banque auprès d'un échantillon composé d'environ 8 500 entreprises ou établissements (dont 370 pour la région Centre-Val de Loire). Les informations sont recueillies au cours d'entretiens téléphoniques avec les chefs d'entreprise, puis traduites sous forme de notations chiffrées, correspondant aux opinions exprimées par les informateurs, sur plusieurs variables (production, livraisons, commandes, stocks, prix, effectifs...), au cours du mois écoulé par rapport au mois précédent. Les réponses possibles s'inscrivent sur une échelle à sept graduations (forte augmentation, augmentation, légère augmentation, stabilité, légère diminution, diminution, forte diminution). Les répondants précisent par ailleurs s'ils jugent l'évolution « conforme pour l'entreprise » (c'est-à-dire à un niveau attendu ou en ligne avec une normalité pour l'entreprise et en lien avec les attentes). Chaque réponse fait ainsi l'objet d'une pondération accordant un poids double aux réponses de variations jugées fortes (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux variations jugées « normales », et un poids moitié moindre aux variations jugées légères par rapport à ces mêmes variations « normales ». S'agissant de l'état des carnets de commandes, les réponses sont codées suivant une échelle similaire à celle des variations, par rapport à un niveau jugé normal par le chef d'entreprise sur la période considérée. Pour le calcul des résultats, les notations chiffrées sont en outre pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats. À divers niveaux de regroupement, les notations permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes, appelées « soldes d'opinion » ; elles expriment la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Les séries chronologiques ainsi constituées sont publiées après correction des jours ouvrables et des variations saisonnières.

► 1. Soldes d'opinion sur l'évolution de la production dans le bâtiment



Note : Le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré une hausse de l'activité et celles ayant déclaré une baisse au cours du mois passé. En évolution, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une hausse (baisse). Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes -200 et +200. Pour décembre 2023, le solde d'opinion s'établit à -9,5 points dans le bâtiment. Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : Entreprises du bâtiment de la région Centre-Val de Loire.

Source : Enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France (2022-2023).

► 2. Soldes d'opinion sur l'état des carnets de commandes des entreprises du bâtiment



Note : Le solde d'opinion sur la situation des carnets de commande mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré un niveau des carnets de commande considéré au-dessus de la normale et celles ayant déclaré un niveau considéré en dessous de la normale au cours du mois passé. En situation, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une estimation au-dessus (en-dessous) de la normale. Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes -200 et +200. Pour décembre 2023, le solde d'opinion s'établit à 3 points. Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : Entreprises du bâtiment de la région Centre-Val de Loire.

Source : Enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France (2022-2023).

► Pour en savoir plus

- Tendances régionales - Centre-val de Loire | Banque de France.
- Les entreprises en Centre-Val de Loire : bilan 2023 et perspectives 2024 (Banque de France).